

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NANT

Séance du 26 mai 2025

Nombre de conseillers en exercice : 15 Quorum : 8 Présents : 12 Votants : 14 Procurations : 2

Date de convocation : 19 mai 2025

Date d'affichage : 19 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six à 18h00,

Le Conseil Municipal de Nant, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Richard FIOL, Maire.

Étaient présents : Richard FIOL, Alain DELMAS, Anne-Marie FRENEHARD, Michel VERNHETTES, Claude AROCAS, Yvan BOUAT, Michèle BARASCUD, Jean-Pierre CHARALAMBOS, Magali COULET, Paulette FOURNIER, Jean-François GALLIARD, Christian JULIAN.

Était absent : Lionel CAYRON

Représentés :

- Sabine THOMAS représentée par Richard FIOL
- Virginie GOVIGNON représenté par Paulette FOURNIER

Objet : Ecole du Roc Nantais – Attribution du lot n° 12 (peinture)

Délibération n° 2025-34

Vu la délibération n° 2024-39 portant attribution des lots du marché public de travaux de l'Ecole du Roc Nantais,

Vu le courrier de Monsieur ALINAT Julien daté du 24/02/2025 et envoyé en recommandé avec accusé de réception au maître d'œuvre Euro 12 Construction qui demande la résiliation du marché « Rénovation et agrandissement de l'Ecole du Roc Nantais » pour raisons personnelles,

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la seconde entreprise qui avait déposé une offre a été contactée.

Il précise qu'il s'agit de la SARL ARLES et que le montant du devis pour le lot n° 12 Peinture s'élève à 9 820.43 € H.T.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de retenir la SARL ARLES et qu'on l'autorise à lancer toutes les démarches et à signer tout document afférent à cette affaire.

Où cet exposé, le conseil municipal décide :

- **De valider** l'attribution du lot n° 8 à la SARL ARLES
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer les documents s'y rapportant ;

Délibération adoptée à 14 voix pour.

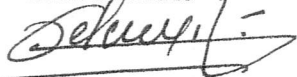
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à NANT, le 26 mai 2025

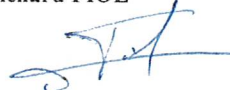
Le secrétaire de séance

Alain DELMAS



Le Maire,

Richard FIOL



Transmis au représentant de l'Etat le : 27 MAI 2025

Publié le : 28 MAI 2025